

à l'école elle-même. Les professeurs font des conférences, des démonstrations, enseignent les principes de la direction d'une ferme et se livrent à des expériences de culture, ainsi qu'à des essais de motoculture.

ONTARIO.

Collège Agricole d'Ontario et Ferme Expérimentale de Guelph.—Cette institution a été fondée en 1874 dans le double but d'enseigner aux jeunes gens la science agricole, théorique et pratique, et de procéder à des expériences pour le bénéfice de la province et couvrir plus de 700 acres de terre glaiseuse. La ferme proprement dite a 500 acres, les parcelles d'expériences environ 100 acres, le surplus étant en bosquets, pelouses, etc. Les progrès de ce collège ont été très rapides. La partie théorique des études nécessite à l'heure actuelle seize vastes bâtiments, affectés aux salles de cours, laboratoires, dortoirs, etc. L'enseignement qu'on y donne comporte un cours de quatre ans pour l'obtention du diplôme de B.S.A. (Bachelier ès-science agricole); un cours de deux ans, qui donne droit à un diplôme de fin d'études; des cours abrégés d'hiver pour les cultivateurs et leurs fils, des cours d'été à l'usage des instituteurs de la province et des cours de science ménagère donnés à l'Institut Macdonald. Le personnel enseignant ou expérimentateur se compose d'environ soixante-quinze membres. A ses débuts, en 1874, le collège comptait 28 élèves; le nombre des inscriptions aux cours complets et cours abrégés, pour l'année scolaire 1919-20 atteint 2,386. Des informations plus complètes, au sujet des recherches et expériences entreprises au Collège, se trouvent dans l'Annuaire du Canada de 1916-17, pages 257-259 et de 1918, pages 249-250. On peut aussi consulter le quarante-sixième rapport annuel, pour 1920.

MANITOBA.

Collège d'Agriculture du Manitoba, Winnipeg.—La culture expérimentale est divisée en trois branches: (1) amélioration des fourrages; (2) amélioration des céréales et (3) préparation du sol et manutention des récoltes. La section des fourrages a pour objet de rechercher et d'adapter à la région les plantes fourragères susceptibles de s'accommoder le mieux des conditions climatiques, tant comme pâturage que comme fourrages secs. A cet effet, on a fait venir des Etats-Unis et d'Europe différentes variétés de graminées que l'on s'efforce d'acclimater, par sélection et hybridation. Les principales expériences portent sur la luzerne et le trèfle rouge, mais l'on s'occupe également du mélilot blanc, du mil, du ray-grass, du brome inerme, de la fétuque des prés et du vulpin ou queue de renard. On a obtenu d'appréciables résultats dans l'amélioration du maïs fourrager.

La section des céréales s'est donné pour tâche d'accroître le volume et la valeur des céréales du Manitoba. Les travaux en cours consistent surtout en épreuves des variétés et en leur classification, en vue de déterminer des étalons types; ils concernent le blé, l'avoine,